

Cher(e) ami(e),

Voici le bulletin d'inscription pour le **XIII^{ème} Trophée Pierre TALBOT 2011**, prévue en **Italie à San Vincenzo du 01 au 08 octobre** prochain et nous vous attendons très nombreux au « **Garden Club Toscana** », situé en bord de mer.

Inscrivez-vous rapidement car les places sont limitées. Dès que vous aurez pris la décision de vous inscrire, merci d'**envoyer les arrhes de 350 € / personne**, à Global Voyage **pour prendre rang sur la liste et faciliter ainsi l'organisation de ce séjour** (réservation des places d'avion notamment). Pour les cas particuliers (autre aéroport de départ) : prendre contact avec Global Voyage au Tél. 01 40 61 24 60.

Parrainage possible pour accompagnant non Profession de santé (participation au **Tournoi Accompagnant non homologué FFT**) : 1 couple par membre AMFT.

Les droits d'engagement au séjour permettent d'assurer les frais d'organisation générale : FMC, Tournoi homologué FFT, Tombola et lots, dossiers d'accueil, apéritifs accueil et clôture etc. Pour les jeunes étudiants/jeunes installés ou première participation au séjour : réduction appliquée avec l'offre de la cotisation annuelle 2011.

Déduction de 25 €/personne en cas de participation au Trophée AMFT 2011 à Agadir.

S'il ne vous est pas possible cette année d'être des nôtres en Italie, merci toutefois de bien vouloir vous acquitter dès à présent de votre **cotisation annuelle 2011 (50 € à l'ordre de l'AMFT)** en l'adressant à :

Docteur SEYNAEVE Alain
191 Allées des Lauriers roses Immeuble Côte d'Azur
83000 TOULON

Tél : 06 60 54 40 60
email : alseynaeve@gmail.com

Cette cotisation, permet de gérer les frais de fonctionnement de notre Association à savoir : courrier, timbres, téléphone, papeterie, cartouches imprimante et Fax, réunion annuelle du Comité, reconnaissance de sites etc.

Dans tous les cas : participation au Trophée Pierre Talbot ou règlement de la cotisation annuelle, un reçu vous sera remis pour votre comptabilité.

Merci par avance de votre compréhension et esprit Associatif.
À bientôt en Toscane au Garden Club Toscana.

Bien amicalement et sportivement
Le Comité Directeur de l'AMFT.



NB : merci aussi de susciter auprès de vos amis Professions de santé, de nouvelles adhésions qui après le séjour en Italie 2011 deviendront des inconditionnels de notre As-

CONDITIONS PARTICULIÈRES *Global Voyage*

7, rue de Presles - 75015 PARIS

Tél. 01 40 61 24 60 - Fax 01 40 61 70 20 - info@globalvoyage.net

SARI au capital de 22 867,35 € - RCS PARIS B411333040 - APE 633Z - SIRET 4113330400011

Licence 075970036 - RCP UAP Assurances - Garantie Financière : APS

CONDITIONS d'INSCRIPTIONS *à nos voyages*

L'inscription à nos voyages implique l'acceptation des conditions générales (dont les articles 95 à 103 de la loi n°92-645 du 13/07/92) et particulières du voyageur ainsi que les conditions particulières de l'organisateur.

CONDITIONS PARTICULIÈRES *Global Voyage*

- 1- Tous nos tarifs sont nets et calculés sur la base d'un nombre minimum de 100 participants.
- 2- Si ce nombre minimum n'est pas atteint, le voyage peut être annulé ou faire l'objet d'un supplément calculé sur le nombre réel de participants. Cette annulation ou modification du contrat ne peut intervenir qu'au plus tard 21 jours avant la date de départ.
- 3- Dans ce cas, et seulement s'il s'agit d'un élément essentiel du contrat, le client peut, dans un délai de 7 jours après en avoir été avisé :
 - soit accepter de participer au voyage dans les conditions nouvelles de sa réalisation
 - soit mettre fin à sa réservation, les sommes payées lui étant intégralement restituées, à l'exclusion de toute autre indemnité
- 4- Global Voyage ne peut être tenu responsable des horaires ou des modifications de plan de vol décidés par les Opérateurs et les Compagnies aériennes qui peuvent intervenir sans préavis. Le descriptif des voyages et les prix mentionnés sont ceux en vigueur au moment de la publication de ce document. Ils peuvent être révisés sans préavis en fonction des fluctuations tarifaires des prestations incluses. Aussi, le contenu des voyages et les tarifs proposés seront confirmés au moment de la réservation sauf les éventuelles hausses de carburant.
- 5- NB : Toutes les options ou assurances doivent être souscrites dès la réservation.

Toute modification du dossier entraîne des frais de dossier de 30 € dus à GLOBAL VOYAGE.

En cas d'annulation du fait du participant, le remboursement des sommes versées interviendra suivant le barème suivant :

- Plus de 45 jours avant le départ : une retenue forfaitaire de 75 € par personne
- Entre 45 et 30 jours avant le départ : une retenue de 50 % du coût du voyage par personne
- Entre 30 et 15 jours avant le départ : une retenue de 90% du coût du voyage par personne
- Moins de 15 jours avant le départ et Non présentation au départ : une retenue de 100% au coût du voyage par personne.